

COMMUNIQUE DE PRESSE  
26 mai 2015

## FACE A LA CRISE DE L'EMPLOI, LE DEPARTEMENT DES YVELINES INNOVE ET LANCE SON PLAN DE BATAILLE

***Le Conseil départemental des Yvelines lance le 26 mai une démarche innovante et partenariale avec l'Etat et Pôle Emploi en faveur de l'insertion socio-professionnelle. Elle s'appuie notamment sur la création avec l'Etat de l'agence activity', Groupement d'Intérêt Public dédié à la mise en œuvre de cette politique. A cette occasion, le Conseil départemental des Yvelines et Pôle emploi renforcent également leur coopération en faveur des demandeurs d'emploi via la signature d'une convention pour un accompagnement global des personnes les plus fragiles en matière sociale et professionnelle. La politique du département en faveur de l'insertion s'accompagne en outre du lancement d'un premier appel à projets yvelinois pour mobiliser le Fonds Social Européen en matière d'inclusion sociale, ainsi que de la création d'une auto-école sociale.***

M. Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, inaugure aujourd'hui, en présence de M. Erard Corbin de Mangoux, préfet des Yvelines et de M. Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, l'agence **activity'**, Groupement d'Intérêt Public destiné à rassembler tous les moyens et acteurs en capacité d'agir au service de l'insertion pour l'activité des personnes en situation de précarité.

Dans un contexte marqué par une crise économique et sociale durable, le département des Yvelines est confronté à une très forte augmentation du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) : près de 38% en 5 ans, avec 900 nouveaux foyers chaque mois et une hétérogénéité de plus en plus marquée des profils socioprofessionnels entrant dans cette situation de précarité. Pour faire face à l'ampleur de cette augmentation et renforcer la capacité et l'efficacité de la réponse des acteurs publics, le département des Yvelines a pris l'initiative de créer une structure opérationnelle sous forme de Groupement d'Intérêt Public, destinée à mettre en œuvre de nouvelles solutions collectives pour l'ensemble des publics en situation d'exclusion socio-professionnelle.

*« Le département est le chef de file de la politique d'insertion qui est une politique partenariale. Il est donc responsable des orientations stratégiques et de la coordination de l'ensemble des interventions des acteurs publics dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion (PTI). Centrée aujourd'hui sur les bénéficiaires du RSA, notre action s'adresse également à l'ensemble des populations éloignées de l'emploi : bénéficiaires d'autres minima sociaux, jeunes en insertion, etc. L'agence activity' que nous inaugurons aujourd'hui avec ses partenaires fondateurs, coordonnera et renforcera pour le compte du département, toutes les actions en faveur de l'insertion qui sont aujourd'hui trop complexes et dispersées. Nous pouvons et nous devons nous renforcer et gagner en efficacité pour répondre à toutes les situations grâce à cette nouvelle organisation »,* indique Pierre Bédier.

L'agence activity' réunira à terme au sein d'une seule entité l'ensemble des acteurs publics et privés yvelinois qui souhaiteraient s'associer à cette action collective en faveur de l'insertion, de l'emploi, et donnera ainsi une nouvelle impulsion à la politique du département en la matière.

*« Notre objectif est de renouveler notre politique d'insertion, de trouver de nouvelles solutions, d'identifier de nouvelles pistes, grâce à cette association de toutes les compétences : préfecture, département, autres collectivités locales, Pôle Emploi, établissements publics ou privés, entreprises, associations .... »* précise Pierre Bédier.

Cette nouvelle organisation aura pour missions :

- d'**identifier de nouvelles pistes de mise en activité** des bénéficiaires du RSA et de proposer des montages opérationnels, dans le cadre des politiques initiées par le conseil départemental, mais aussi au sein des structures publiques et privées yvelinoises partenaires du Département ;
- de **développer le recours systématique aux clauses d'insertion dans le cadre des marchés publics** et des commandes privées;
- d'**accompagner la réalisation effective de ces actions, en particulier par des formations adaptées et la mobilisation de prestataires**, et d'en mesurer sans complaisance l'efficacité ;
- de **favoriser l'innovation sociale** en proposant de nouveaux modes d'intervention en direction des bénéficiaires du RSA et des publics menacés d'exclusion socioprofessionnelle, **par des actions de prévention des risques liés aux ruptures de parcours** (scolaires, résidentiels, professionnels..) ;
- de **mettre en place un système d'information centralisé** sur tout le champ de l'insertion et de l'emploi, via la création d'un observatoire dédié et le développement d'un cadre d'analyse et d'action commun aux acteurs du GIP en matière d'insertion.

Un premier exemple d'action concrète : la création dans les prochains mois d'une auto-école sociale afin de faciliter l'obtention du permis de conduire, souvent indispensable en matière d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

La démarche s'appuiera également sur l'association étroite du secteur privé. « Nous voulons impliquer les employeurs dans les parcours d'insertion. La priorité sera d'établir les liens entre tous les acteurs et en particulier entre Pôle Emploi, les entreprises et les demandeurs d'emploi.

La feuille de route du GIP activity' sur les trois prochaines années se résume en trois axes :

1. **Développer une ingénierie des clauses d'insertion à l'échelle du département**, en systématisant ces clauses dans l'ensemble des marchés publics. Le GIP est dans ce sens désigné coordinateur départemental dans le cadre de la mise en œuvre des clauses sociales sur les différents marchés du chantier EOLE (prolongement du RER E jusqu'à Mantes-La-Jolie) pour la période des travaux 2016 à 2022 en Seine Aval ;
2. **Initier de nouvelles offres d'activité** pour les publics les plus éloignés de l'emploi en proposant de nouveaux modes d'intervention. Dans ce sens, l'agence activity' favorisera la mise en œuvre du dispositif expérimental « accompagnement global renforcé », réalisé conjointement par Pôle Emploi et les services sociaux du Département. Cette action consiste en une prise en charge en binôme, par les professionnels des deux institutions, de 1 600 demandeurs d'emploi de longue durée et de bénéficiaires du RSA yvelinois dont le cumul des difficultés sociales et professionnelles nécessite de mobiliser les expertises des domaines social et professionnel de manière simultanée et coordonnée, et ainsi optimiser leurs chances de retour à l'emploi ;
3. **Optimiser et rationaliser l'offre d'insertion** par l'activité en développant un système d'information commun sur le champ de l'insertion socio-professionnelle. La capitalisation des données statistiques des multiples acteurs institutionnels et associatifs de l'insertion doit permettre une observation partagée des problématiques d'insertion afin de développer une offre encore plus performante. Une action expérimentale d'échange des données entre Pôle Emploi et le Département des Yvelines est également en cours.

*« C'est un programme ambitieux, innovant et surtout essentiel dans le contexte de crise économique durable que nous traversons. L'heure est venue de changer de vitesse dans la mise en œuvre des politiques publiques, économiques et sociales et de fonder notre action sur des obligations de résultats. Il est temps de conjuguer les efforts et de tenir nos engagements. C'est le moins que l'on puisse faire pour faire face à la crise ! »* conclut Pierre Bédier.

---

CONTACT PRESSE : Alexia Borrás - 06 65 72 86 35 - [aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)

---